LES DOSSIERS

LIVRY PARTICIPATIF

2023

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU LAC DE SÉVIGNÉ

ÉTAT DES LIEUX

LIVRY-GARGAN



OBSERVATOIRE INDEPENDANT
DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
ET DES QUARTIERS

GRAND ANGLE

LE LAC DE SÉVIGNÉ

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT EN DEVENIR ?...

PROJET D'AMENAGEMENT DU LAC DE SEVIGNE, UN POTENTIEL POUR LA VILLE

Le lac de Sévigné est un plan d'eau situé dans le secteur sud du quartier Centre de Livry-Gargan. Ce lac a longtemps été un lieu de détente et de loisirs pour les habitants de la ville, mais il a également subi des dégradations environnementales au fil des années. En réponse à cette situation, sur l'initiative du Conseil de quartier Centre dès sa création en 2015, a été formulé une proposition globale de réaménagement du site. La ville de Livry-Gargan a par la suite lancé un projet de développement du lac de Sévigné à partir de 2019 visant à restaurer son environnement naturel tout en améliorant les équipements de loisirs et de détente pour les visiteurs. La participation citoyenne a ainsi aidé à identifier les besoins locaux et les préférences des habitants, qui ont été la figure de proue de ce projet. Dans ce dossier, nous allons examiner les différents aspects de ce projet de développement.

Le projet de développement vise à restaurer l'environnement naturel du lac tout en améliorant les équipements pour les visiteurs. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

Améliorer la qualité de l'eau du lac

Restaurer les berges et les habitats naturels environnants

Améliorer les infrastructures pour les visiteurs

Favoriser et promouvoir la biodiversité et l'utilisation durable du lac et de ses environs.

Le projet de développement du lac de Sévigné à Livry-Gargan est une initiative visant à mettre en valeur le dernier vestige de l'abbaye de Notre-Dame de Livry, où la Marquise de Sévigné avait séjourné pendant de nombreuses années. Le lac de Sévigné est devenu un lieu de convivialité, populaire pour la baignade, la pêche et les guinguettes début XXe. Cependant, le délaissement du Lac et l'absence et les défauts d'entretien au fil des années ont entraîné des problèmes environnementaux tels que la pollution de l'eau et la dégradation des rives.

HISTOIRE DU LAC DE SÉVIGNÉ

Origines du lac

Construite en 1197 par le roi Philippe-Auguste pour honorer la mémoire d'un membre de la famille Garlande, seigneurs de Livry, l'abbaye avait pour mission de garder le tombeau de cette famille et de prier pour le repos de leur âme. Faisant corps avec les vœux d'obéissance et la pauvreté, la vie monastique y était partagée entre l'étude, la psalmodie et le travail manuel. Quarante abbés y ont vécu jusqu'à la Révolution.

Le célèbre abbé de Coulanges, abbé commendataire et oncle de Marie de Rabutin Chantal, la Marquise de Sévigné, y résida de 1624 à 1687. Dans ses lettres à sa fille, la Marquise de Sévigné s'extasiait

sur la beauté de Livry, trouvant l'endroit « au-dessus de tout ». Elle séjourna surtout à l'abbaye à partir de la mort de son mari en 1651, et continua même après la mort de son oncle. L'abbaye fut confisquée et vendue pendant la Révolution, puis rachetée au XIXe siècle par le vice-amiral Jacob, qui en fit sa demeure de 1842 jusqu'à sa mort en 1854.

> « *La beauté de Livry est au-dessus de tout ce que vous avez vu : les arbres sont plus beaux et plus verts, tout est plein de ces aimables chèvrefeuilles : cette odeur ne m'a point encore dégoûtée ; mais vous méprisez bien nos petits buissons, auprès de vos forêts d'orangers.* »
>
> — Lettre 281, Paris, 30 Mai 1672, Madame de Sévigné à Madame de Grignan

En 1864, Robert de Vey, alors propriétaire des lieux, fit effectuer des fouilles qui mirent au jour quatre sources abandonnées et perdues pendant la Révolution, baptisées : Sévigné, Sainte-Marie, Notre-Dame-de-Livry et Amiral Jacob. Les propriétés thérapeutiques des eaux furent expertisées et classées au même titre que celles d'Enghien. Monsieur de Vey fit alors construire et vendre des lots pavillonnaires autour du lac. Cette vente se poursuivit jusqu'à sa mort en 1884. Après la Société de Sévigné-les-Eaux, d'autres sociétés exploitèrent successivement les sources, mais les curistes n'étaient pas nombreux.

En 1912, la ville de Livry-Gargan demanda à être classée «station hydrominérale», mais cette demande fut refusée, marquant la fin de l'aventure thermale pour Livry. En 1979, la ville fit ériger une plaque en hommage à Madame de Sévigné près du lac, lequel avait été privé du marronnier sous lequel la Marquise aimait s'asseoir, abattu par les Allemands pendant la guerre de 1870. Au début du XXe siècle,



La marquise de Sévigné vers 1665 par Claude Lefèbvre.

le lieu a été dédié à la détente avec de nombreuses manifestations telles que des bals, des guinguettes et des kermesses. Il a finalement été aménagé en un espace public fleuri.

Le projet de développement du lac de Sévigné consiste à valoriser cet espace en créant un lieu de détente et de loisirs pour les riverains.

Utilisation du lac au fil du temps

Le lac situé dans le domaine de l'Abbaye de Livry a été créé comme une pièce d'eau d'agrément et reçoit les eaux du petit cours d'eau appelé le Rouailler. Ce dernier prend sa source à Clichy-sous-Bois, traverse Livry pour finalement se jeter dans la Morée. Le cours d'eau a depuis été canalisé. À l'origine, le lac était situé dans un parc à la française au XVIIe siècle, mais il a été entouré de peupliers au milieu du

XIXe siècle. Autour du lac, il y avait des sources utilisées par les chanoines augustins de l'Abbaye de Livry pour leurs vertus thérapeutiques.

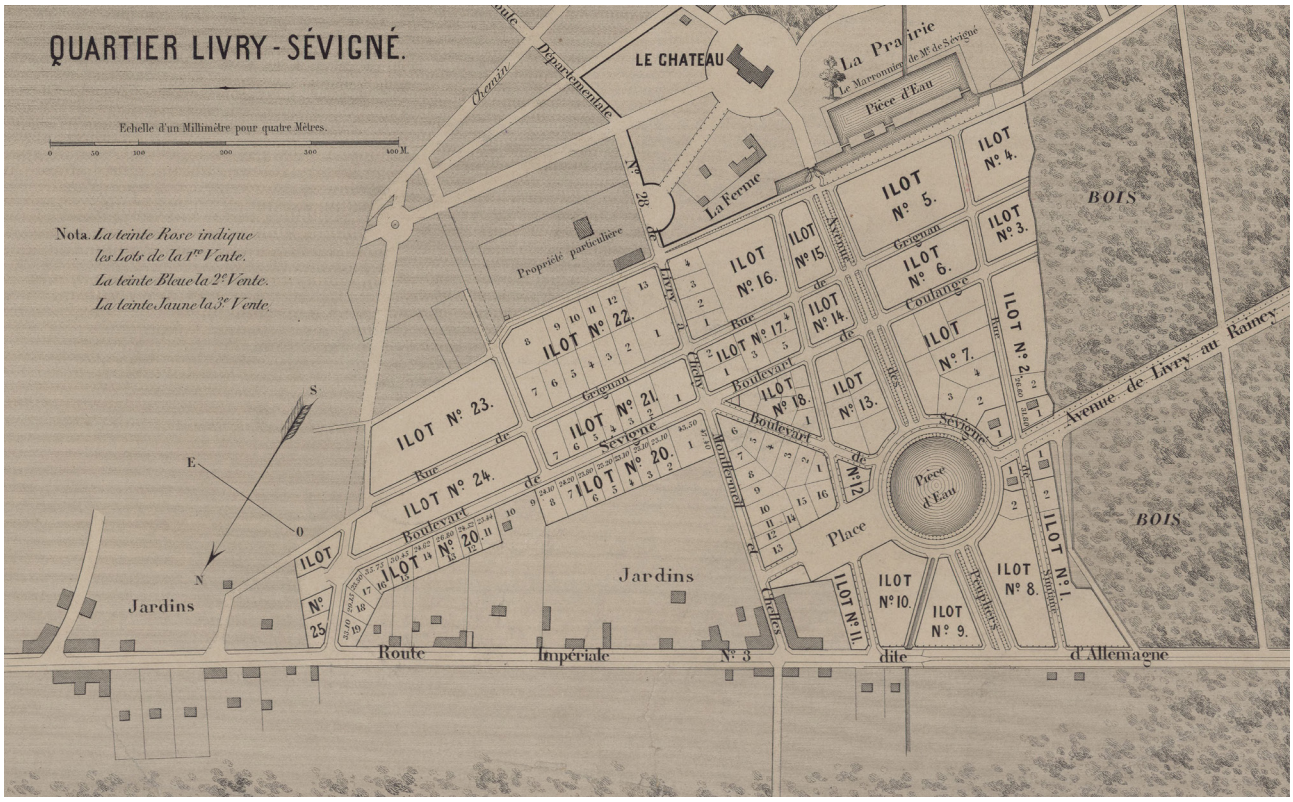
Au cours de la première moitié du XXe siècle, l'érection de plusieurs bâtisses sur les rives du lac est établie. Pendant la seconde moitié du siècle, une politique de préemption a été mise en place sous l'égide d'Alfred-Marcel Vincent et des municipalités successives dans le but d'un réaménagement futur. Dans les années 1980, la question de l'installation d'une brigade de gendarmerie sur les abords du lac de Sévigné a été soulevée. La dernière opération de curage du Lac de Sévigné, consistant à extraire les sédimentations et vases accumulés au fond du milieu aquatique et a en le nettoyer la cuve remontent à 1988, il y a 35 ans. A noter enfin en 1998 de la part de la Police judiciaire, la réalisation d'opérations de recherche notamment menées dans les eaux du Lac de Sévigné et le canal de l'Ourcq par les enquêteurs après un maricide commis non-loin de la pièce d'eau.

En fin d'année 2007, le monde associatif a investi les alentours du lac de Sévigné, 11 allée de Stalingrad, avec l'installation le 15 décembre du Centre communal de la vie associative (CCVA), voulu comme un outil d'information, d'échange et de fonctionnement pour les associations livryennes. Ce centre a été remplacé le 1er septembre 2014 par un « Pôle seniors et personnes handicapées ». Finalement, après plusieurs changements de destination, le lieu accueille depuis le 8 mai 2018 la Maison des Anciens combattants et de la mémoire. Aujourd'hui, le lac demeure l'un des lieux emblématiques de la ville.

POTENTIEL DU SITE ET ENJEUX POUR LA VILLE

Valorisation du patrimoine historique

L'ensemble des parcelles situées aux abords du lac a une superficie totale de 7 862 m², y compris la parcelle appartenant au ministère de l'Éducation nationale. La majorité des parcelles qui bordent le lac appartiennent à la commune. Certaines



Plan topographique du quartier Livry-Sévigné, 1861, Bnf.



Carte postale ancienne, début du XXe siècle.

parcelles sont des propriétés privées et d'autres appartiennent au Département de la Seine-Saint-Denis. La promenade plantée, qui fait le tour du lac, est ouverte jour et nuit et est issue d'un ancien parc, baptisé « le jardin de Mme de Sévigné ». Le lac est aujourd'hui interrompu par des propriétés privées et le square Ahmed-Merabet sur le quart Nord. Le site est inscrit au Plan Local d'Urbanisme en tant qu'élément de paysage identifié. D'un point de vue historique, il est l'unique vestige du site de l'abbaye et présente une histoire hydrothermale avec une exploitation des vertus thérapeutiques depuis le XVIIIe siècle au moins. Un large patrimoine iconographique existe, avec des cartes postales datant du début du XXe siècle représentant le lac, et des plans anciens.

Valorisation et restauration du patrimoine hydrologique

L'une des étapes du projet consiste en la réhabilitation et la préservation de l'environnement naturel du lac de Sévigné. Ce dernier est traversé par le collecteur départemental du Rouailler, qui est un ru canalisé. Le maintien du niveau d'eau du lac est assuré par le département qui pompe l'eau depuis l'étang Clichy, en passant par l'étang de Verchin. En période de faible pluviométrie, le lac est alimenté par les eaux souterraines. Toutefois, il reçoit également des eaux pluviales potentiellement chargées en matières organiques (telles que des eaux usées) et en hydrocarbures. Des mesures spécifiques devront donc être prises pour réduire la présence de polluants dans le lac[1].

1 Sur ce point, nous noterons une incohérence entre l'étude réalisé par AEI et Artelia en 2021 faisant passer le trajet de l'eau par temps de pluie de l'Étang de Verchain vers le lac de Sévigné et le conseil municipal du 20 octobre 2022 lors duquel il a été affirmé qu'il n'existe pas de connexion directe avec le lac de Sévigné. (Conseil municipal de Livry-Gargan, 2022, p. 23)

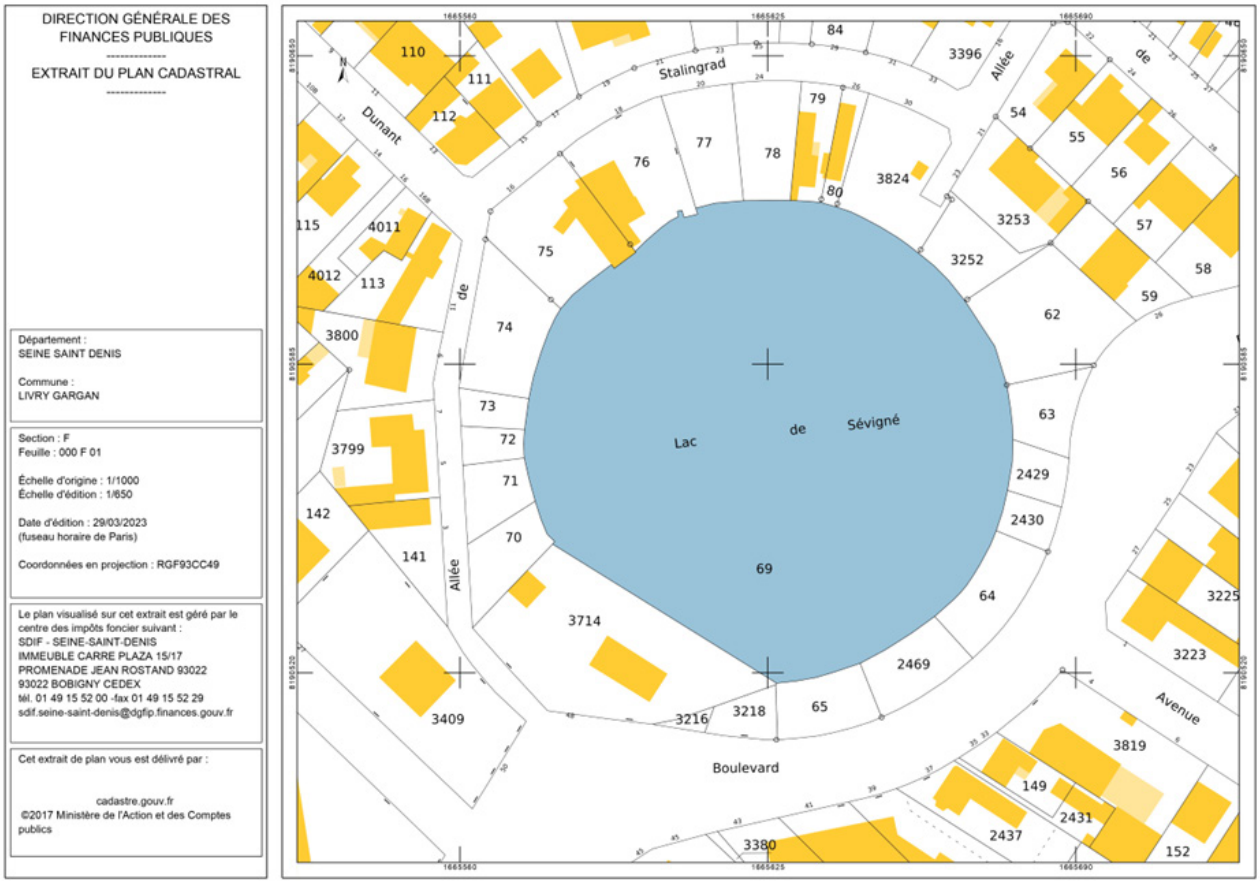
Valorisation et restauration de l'environnement naturel

Le site présente une biodiversité ordinaire, mais importante d'un point de vue floristique et ornithologique, avec une vingtaine d'espèces animales et une trentaine d'espèces végétales. Un enjeu environnemental existe, avec des objectifs de réduction des polluants, une déminéralisation des berges et une protection des habitats naturels environnants. Des mesures spécifiques devront donc être prévues.

Concernant l'environnement du site, il est à noter des zones de pleine eau colmatées avec un fond mou d'épaisseur variable et une eau trop peu oxygénée, ainsi qu'une forte présence de l'avifaune, notamment de poules d'eau, de mouettes, de cygnes, de canards colverts, d'oies de Bernaches, de cormorans ou de hérons cendrés et quelques tortues. Le patrimoine végétal du lieu est constitué d'une trame principale composée de platanes et de trames secondaires, ponctuée de bouleaux à papier, de saules, de platanes de roselières et d'autres végétaux aquatiques ainsi que d'une végétation spontanée riche. Les arbres ont été implantés au cours des différentes époques traversées. Le boulevard Roger-Salengro arbore un alignement urbain présentant divers marronniers et tilleuls. Le lac est apprécié pour son histoire singulière et pour sa spécificité en matière de biodiversité dans un environnement urbanisé.

L'analyse sédimentaire indique des dépassements de seuils en matière de métallicité et la présence d'hydrocarbures. Toutefois, les résultats écotoxicologiques indiquent la non-toxicité des sédiments. Le 29 mai

Propriétaire	N° de Parcelle	Superficie Cadastrale (m²)	Occupation actuelle
Commune de Livry-Gargan	75	559	Maison de la Source Marie
	74	442	Promenade Sévigné
	73	104	
	72	94	
	71	187	
	70	234	
	3714	1286	Inspection de l'Éducation nationale
Département Seine–Saint-Denis	3216	32	Promenade Sévigné/ « Jardin Madame de Sévigné »
	3218	127	
	65	260	
	2469	260	
	64	303	
	2430	110	
	2429	127	
Commune de Livry-Gargan	63	220	
	62	615	Square Ahmed-Merabet
	3252	266	
	3824	494	Future forêt-jardin
Copropriété (Commune/Privé)	80	117	Ancienne « maison jaune » démolie
	79	185	Maison
Commune de Livry-Gargan	78	310	Futur espace ornithologique
	77	318	
Privé	76	503	
TOTALE SUPERFICIE PARCELLES		**7153**	
TOTALE SUPERFICIE LAC DE SEVIGNE	69	**7862**	



Plan cadastral, Direction générale des finances publiques, 2023

2021, l'association « Mare Barois » et l'association « Aimant Club Pavillonnais 93 — ACP93 » ont organisé une opération de pêche à l'aimant pour nettoyer le lac de Sévigné de nombreux déchets métalliques, tels que des vélos, des mobylettes, des plaques d'égout, ainsi que plusieurs dizaines de sacs plastiques, des jouets, des barrières et de nombreuses autres typologies de polluants.

Enfin, la présence de la Renouée du Japon (Reynoutria japonica), une plante herbacée vivace qui apprécie les berges des cours d'eau et qui est originaire d'Asie orientale, est notable. Elle est considérée comme fortement invasive et perturbe les écosystèmes.

Amélioration du site pour les visiteurs

Le projet vise également à améliorer les infrastructures pour les visiteurs leur permettant de profiter pleinement du lac tout en minimisant leur impact sur l'environnement.

HISTORIQUE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

2015—2017 : Réflexions préliminaires et étude sondagière.

Depuis sa création en 2015, le Conseil de quartier Centre s'est engagé dans un projet de réaménagement et de réhabilitation du lac de Sévigné, considérant celui-ci comme un véritable atout pour Livry-Gargan. Le projet d'aménagement des abords du lac a été repris, en incluant les maisons vétustes qui avaient été préemptées par la municipalité sur une longue période.

En 2017, les conseillers du quartier Centre ont élaboré un questionnaire destiné aux habitants concernant le lac de Sévigné.

Ce questionnaire visait à enrichir leur diagnostic en identifiant les usages, la perception et les attentes des riverains concernant l'aménagement et l'animation du site. Disponible en ligne sur le site de la ville, il avait alors recueilli 260 réponses.

70 % des interrogés considèrent le lac comme un lieu prisé pour la promenade et les jeux d'enfants.

54 % estiment l'espace calme et paisible

56 % observent un manque de propreté du site

45 % trouvent que c'est un lieu où les animations sont peu développées.

Parmi les attentes des publics, 29 % des interrogées voudraient voir se développer les espaces verts et 24 % les animations.

Parallèlement aux travaux de réflexions sur le lac de Sévigné, le conseil de quartier Centre formule des pistes de réflexion sur l'OAP Centre-ville à la demande de la municipalité, il y souhaite alors une intégration forte du projet Sévigné.

2018 : Constitution d'un dossier de proposition par les conseillers du quartier Centre.

Conscient de l'intérêt majeur que présente le lac de Sévigné et après la persistance d'un travail de réflexion et de propositions, le conseil de quartier Centre, renouvelé en 2017 a souhaité composer en 2018 un dossier détaillé de « *Propositions pour l'aménagement du lac de Sévigné* », dossier soumis à l'administration municipale; devançant ainsi la date d'une « *étude paysagère* » prévue en juin 2018, afin de préparer, rassembler et étayer leurs idées en vue des futurs débats.

La première partie du dossier porte sur l'absence de mesures concrètes prises par l'administration municipale depuis de nombreuses années en ce qui concerne le lac de Sévigné. Elle met l'accent sur les projets et les initiatives menés à l'échelle locale, nationale et internationale. La seconde partie, quant à elle, dresse une liste complète des idées avancées par les conseillers de quartier. Trois grands axes d'aménagement émergent alors.

La participation des plus jeunes livryens et l'accès à l'éducation à la biodiversité,

L'aspect patrimonial, historique et immobilier du site

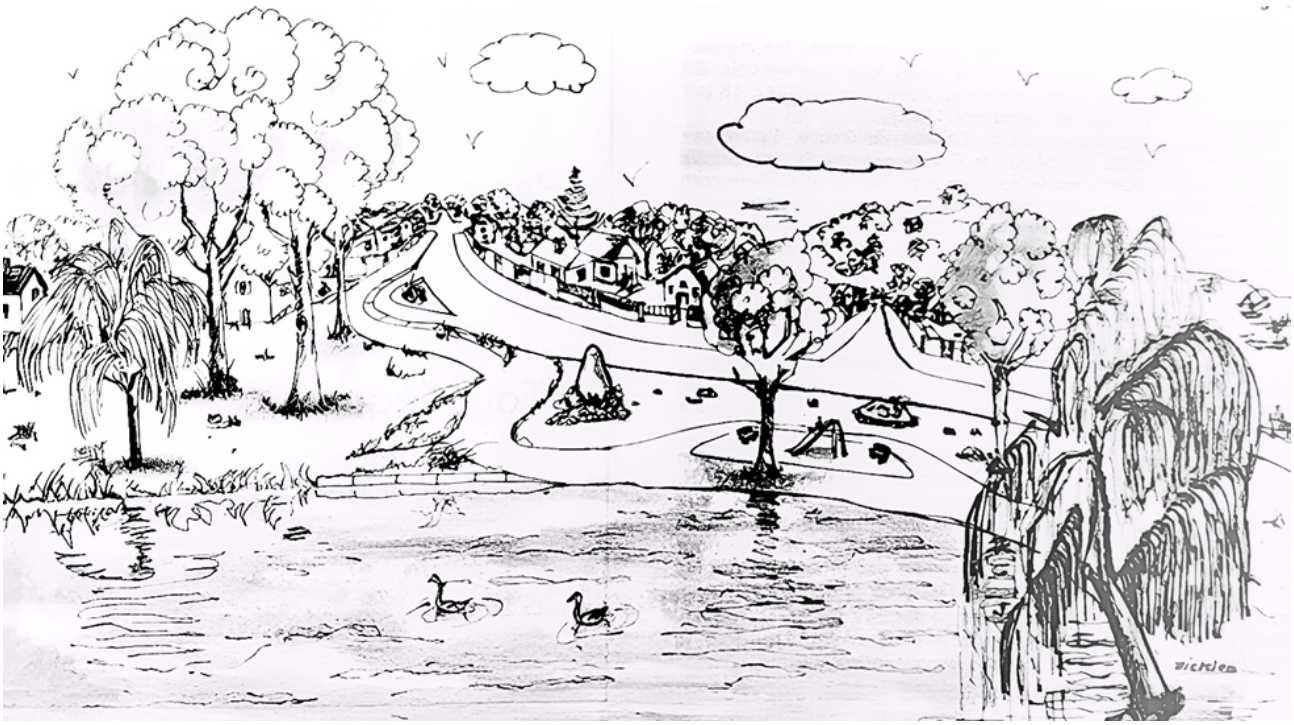
L'action culturelle et festive possible sur ce site.

Le dossier souligne l'importance particulière de la proposition concernant l'entretien du lac, considérant qu'il est impensable de prévoir des aménagements futurs sur les abords du lac sans la mise en place d'un véritable système d'assainissement. De plus, le dossier établit une échelle de priorité en fonction des coûts et tente de démontrer le faible coût de certaines propositions simples à réaliser sur le plan économique.

Enfin, le document présente l'aménagement du lac comme un facteur efficace d'augmentation de l'attractivité de la ville, créant à terme des liens entre le lac de Sévigné et les autres espaces vert communaux tels que le parc de la Mairie et le

Trajet de l'eau par temps de pluie :





Dessin d'aménagement du lac de Sévigné en 1975, Magazine municipal de Livry-Gargan

parc Lefebvre, mettant ainsi en valeur une caractéristique paysagère distinctive de Livry-Gargan dans une Seine-Saint-Denis fortement urbanisée, la valorisation de la ville en tant que « poumon vert » du département apparaissant comme un atout majeur. Le projet, présenté en conseil de quartier le 20 novembre 2018, est synthétisé en 5 centres d'intérêt majeurs :

- La création d'un jardin partagé ou pédagogique,
- La création d'un espace ornithologique,
- La mise en valeur du patrimoine historique du site (avec notamment remise en état de la maison de la source),
- La création d'une activité dominicale et estivale,
- ***Le devoir de mémoire.***

2019—2020 : Chantier de réaménagement avorté

Le 20 novembre 2018, un calendrier prévisionnel a été présenté pour chaque axe retenu, prévoyant les différentes étapes du chantier. Il est notamment prévu une visite de site en présence des associations, ainsi que le lancement du marché de démolition dès décembre 2018. Les démolitions sont quant à elles prévues pour le 1er trimestre 2019, tandis que l'inauguration est programmée en juin et l'aménagement des jardins pour le 2e semestre de la même année.

Lors du conseil de quartier du 11 avril 2019, un nouveau calendrier est présent avec un descriptif du projet de démolition :

- Permis de démolir : avril 2019
- Démarrage des travaux de démolition : mai 2019
- Réception des travaux : juin 2019

«*Le projet consiste à démolir les maisons appartenant à la ville afin de libérer le terrain et l'aménager en espaces verts accueillant différents projets supportés par des associations :*

Parcelle n° 3824 créations de jardins

partagés : responsabiliser les usagers sur l'importance de la préservation de l'environnement et faire découvrir la biodiversité locale.

Parcelle n° 77 – 78 création d'un espace ornithologique : enrichir la biodiversité existante sur site et réaliser des actions pédagogiques.

Parcelle n° 75 valorisation de la source Marie : mettre en valeur un des seuls vestiges de l'abbaye. Le hangar est situé au-dessus de la source et l'entrée est liaisonnée avec celui-ci. Le démolir risquerait d'endommager la source.»

2021 : Concertation et appel à un bureau d'étude

En 2021, la municipalité a mandaté un bureau d'étude pour étudier les possibilités d'aménagement du site. Le 6 juillet de la même année, une première concertation de type « diagnostic en marchant » s'est tenue entre le conseil de quartier et le bureau d'étude autour du lac de Sévigné. Les sujets abordés lors de cette concertation comprenaient notamment :

L'adaptation des espaces aux usages (mobilier urbain, bancs, mobilité…) ;

La déminéralisation des abords du lac (ou dé-bétonisation des berges) ;

La préservation de la biodiversité et de l'avifaune, avec la création d'un espace ornithologique (conservation des arbres et de la végétation existante) ;

L'aménagement d'un tour de lac pour créer une continuité de parcours ;

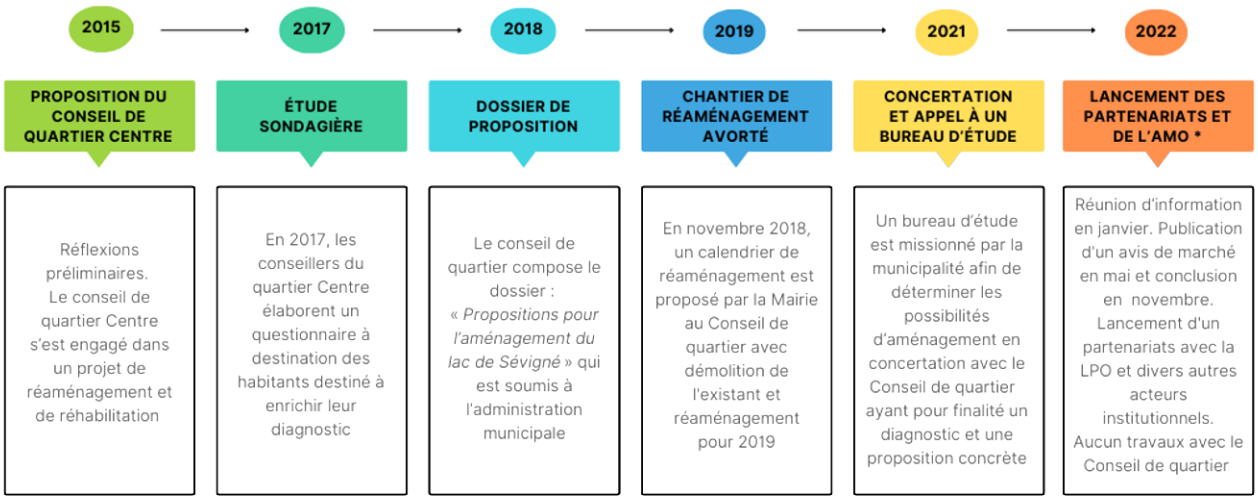
La réappropriation de l'identité et de l'histoire locale (notamment la Marquise de Sévigné, l'ancienne abbaye et la réhabilitation des bâtiments des eaux thermales) ;

La volonté d'accéder à l'eau tout en préservant la sécurité.

Le 29 septembre 2021, le bureau d'étude présente lors d'un atelier de présentation et de concertation trois projets d'aménagement, appelés « scénarios ». Les services municipaux présentent également un projet d'aménagement de la forêt-jardin et de la butte de permaculture, avec deux calendriers prévisionnels.

Scénario 1 : « Au fil de l'eau » avec mise en place de deux promenades : Une proche

Timeline du projet « Lac de Sévigné » :



Livry Participatif 2023

Calendrier prévisionnel présenté en conseil de quartier (novembre 2018) :

PROJETS	2018	2019				2020			
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Création du jardin partagé		Installation et aménagement du jardin							
Visite de site en présence des associations									
Lancement du marché de démolition									
Démolitions *(1er trimestre 2019)*									
Installation de l'association chargée de la gestion du jardin partagé									
Aménagement des jardins (2e semestre 2019)									
Inauguration du jardin (juin 2019)									
Création de l'espace ornithologique		Partenariat avec la LPO							
Mettre en valeur le patrimoine historique de la Ville		Istallation de 4-5 panneaux en 2019							
Créer une animation dominicale pendant l'été									
AMI pour délégataire									

de l'eau et une en hauteur avec descentes sur chemin de bois et promenade basse Ouest et Est sur berges à lattis. Clôture contemporaine totale du site permettant la réduction des nuisances sonores et cheminement sur pilotis face au refuge pour l'Avifaune. Terrasse de type « Deck », devant le pavillon principal face au lac et ses gradins sur l'eau. Création d'un parvis ou « Terrasse urbaine » coté voie départementale. Création d'une « placette des sources » au niveau de la Maison de la source.

Scénario 2 : « Mail urbain » avec grande terrasse « guinguette » sur le lac, une « Île aux oiseaux » conséquente permettant l'éloignement de l'avifaune des berges, sans clôture, espace totalement ouvert sauf le potager urbain sans réductions des nuisances. Avancées ponctuelles sur l'eau, Garde-corps qualitatif et promenade unique continue.

Scénario 3 : « Entre clôture et ouverture » Segmentation des abords du Lac. Identique au scénario 1 côté Ouest avec Clôture, promenade du scénario 1 descentes sur chemin de bois et promenade basse sur berges à lattis. Parc ouvert coté Est avec promenade ouverte et avancées ponctuelles

Calendrier prévisionnel de création de la forêt jardin :

1er décembre 2022 : début du chantier (aménagement du sol, création des circulations)

décembre 2022/janvier 2023 : (mise en place des clôtures, intégrations des végétaux)

1er février 2023 : validation de la fin du chantier

Calendrier prévisionnel de création de la

butte de permaculture :

Du 1er au 30 janvier 2023 : Début du chantier, espace de culture, constructions, végétaux et finitions.

Le 12 octobre 2021 lors de la tenue d'un Conseil de Quartier, le Maire de Livry-Gargan propose au président du conseil de rendre un avis sur les trois scénarios présentés. Après analyse et appréciation du conseil de quartier, un consensus autour de la proposition d'aménagement n° 1 dite « Au fil de l'eau » a été rapidement observé. Cette proposition semble alors être la plus en adéquation avec les propositions initialement émises dans une continuité paysagère et historique cohérente, et dans la ligne directrice des propositions de 2018. Dans son avis du 23 octobre 2021, le conseil de quartier a analysé le scénario comme « un vrai projet de réhabilitation patrimonial, architectural et environnemental », et a présenté les éléments qu'il considère prépondérants du projet :

Une large déminéralisation de l'espace, une métamorphose en véritable parc urbain fermé ;

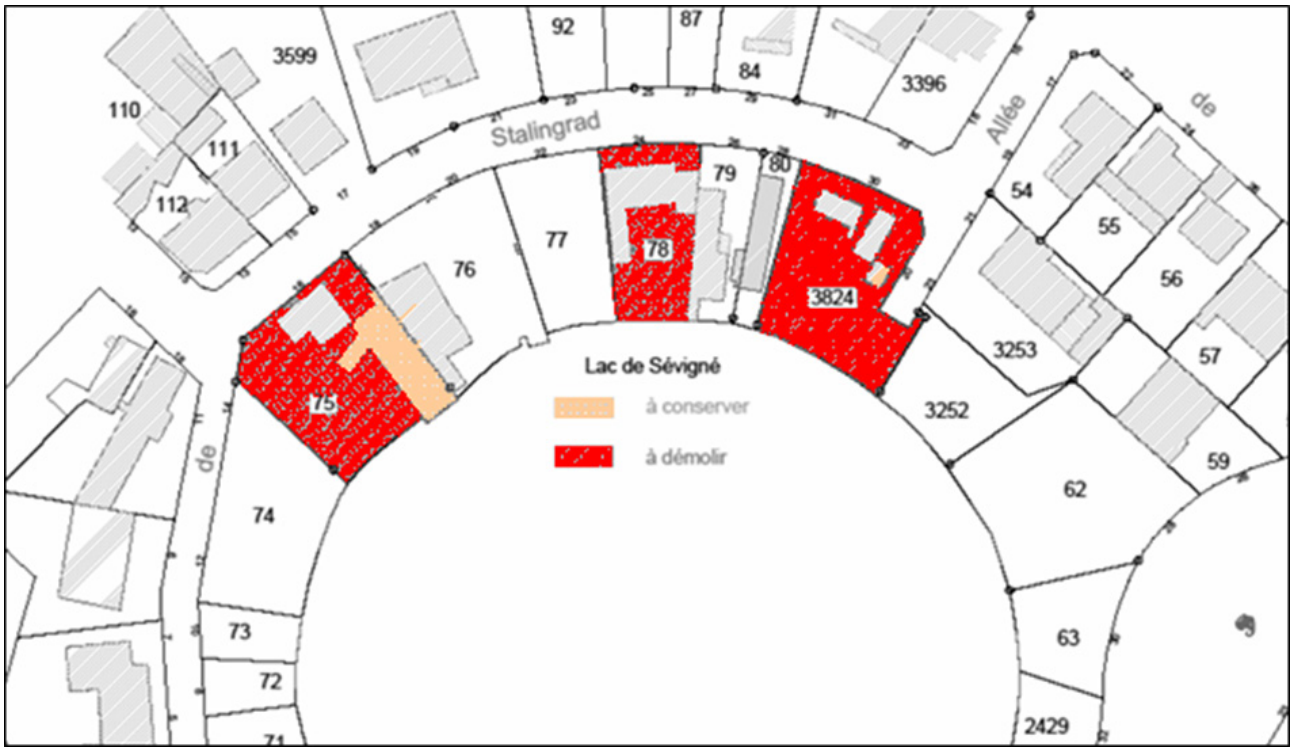
La volonté d'accès à l'eau facilité sur une promenade Ouest, puis sur une promenade Est, en retrait avec plusieurs avancées directement sur l'eau, ainsi qu'au travers une double promenade haute et basse sur site ;

Une terrasse pour pavillon de l'Inspection de l'Éducation nationale ;

Le parvis du parc et la placette des sources ;

La parcelle pour le refuge ornithologique, la conservation des ambiances sauvages liées à la végétation dense en bords de lac.

Il est cependant noté que la réhabilitation de la façade des anciens thermes (actuel bâtiment des anciens combattants) semble avoir été oubliée dans les scénarios. Enfin, il est souligné que la fermeture du lac, bien qu'apportant des avantages, pose une problématique visuelle si elle n'est pas intelligemment pensée en adéquation avec son environnement. Dans un second temps, une surveillance diurne semble indispensable. Enfin, une attention particulière doit être portée aux problématiques de stationnement pour conserver l'accès des



Plan prévisionnel de financement du projet d'aménagement des abords du lac de Sevigné : Décision du Maire n° 2022-035

DÉPENSES PAR NATURE (Directement liées au projet)	Montant des dépenses HT	RECETTES	Montant des Recettes	%
Travaux		**Aides publiques**		
Aménagement des abords du lac de Sévigné	1.757.913,00 €	DSIL (sur travaux uniquement)	396 000 €	23 %
		Région Île-de-France Plan vert	500 000 €	28 %
		MGP Métropole du Grand Paris Nature 2050	500 000 €	28 %
Montant total de l'opération	2 724 117 €	Commune de Livry-Gargan, en Fonds propres	361 913 €	21 %
TOTAL	**1 757 913 €**	**TOTAL**	**1 757 913 €**	**100,00**

Livry Participatif 2023

PMR et l'accessibilité intergénérationnelle du lieu.

2022 : Publicité auprès des Livryens

En octobre 2021, une réunion d'information sur site, des riverains des abords immédiats du Lac est organisée. Le 27 janvier 2022, une réunion publique permet de présenter les premières conclusions de cette démarche de concertation et de recueillir les avis et les questions des participants. Cette réunion met alors en évidence les interrogations des habitants concernant la fermeture potentielle du lac, la sécurité et les incivilités aux abords, ainsi que l'importance des liens intergénérationnels.

Nous ne pouvons qu'encourager la municipalité de Livry-Gargan à poursuivre cette démarche participative en impliquant les habitants à chaque étape de la réalisation du projet d'aménagement du lac de Sévigné et de ses abords. Cela permettrait de renforcer la cohésion sociale, de valoriser le patrimoine local et de créer un environnement de qualité pour tous les habitants de la commune.

Tableau issu de la Décision du Maire abrogeant et remplaçant la décision n°2022-013 portant demande de subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2022 pour le projet d'aménagement des abords du lac de Sévigné

2022—2023 : Plan de financement et lancement de l'AMO

Entre le 25 mai 2022 et le 21 juin 2022, la ville de Livry-Gargan publie un avis de marché pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification du site du lac de Sévigné. La part indicative de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est fixée à 2 500 000 euros HT et se décompose comme suit :

Phase 1 : 350 000 euros HT

Phase 2 : 950 000 euros HT.

Phase 3 : 1 200 000 euros HT

Les critères d'attribution ne sont pas spécifiés, mais il est indiqué que le prix n'est pas le seul critère pris en compte. Les variantes ne sont pas autorisées, et il n'y a pas d'options. La conclusion du marché s'effectue le 9 novembre 2022 et l'attribution est rendue publique le 5 décembre 2022 en faveur de la SARL d'Architecture A.E.I. (8 rue Jean-Baptiste-Clément, Le Pré-Saint-Gervais) et d'Artelia (47 avenue de Lugo, Le Pré-Saint-Gervais].

PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Objectifs du projet

Le projet d'aménagement du site du lac de Sévigné vise à préserver et valoriser le cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental en préservant la biodiversité existante. Les objectifs du projet sont la valorisation de la source Marie, la préservation et l'enrichissement de la biodiversité, l'organisation d'activités pédagogiques et la mise en place de panneaux d'information pour communiquer sur la faune et la flore. Le site a pour vocation d'accueillir un public intergénérationnel et le projet vise à le rendre attractif. En ce qui concerne spécifiquement la biodiversité, les objectifs sont la création d'un observatoire, d'une zone refuge pour la faune, l'enrichissement de la biodiversité existante, ainsi que la réalisation d'actions pédagogiques et de sensibilisation.

Les principaux objectifs déclarés du projet dans l'avis de marché pour une mission de maîtrise d'œuvre en 2022 sont :

Urbains et paysagers

- Rendre à la promenade du lac sa continuité périphérique
- Requalifier les espaces

Hydrauliques et écologiques

- Supprimer les sources de pollution
- Conforter les berges tout en recréant du lien entre les promeneurs et l'eau
- Renaturer les berges du lac tout en agissant sur le rééquilibrage de l'écosystème local
- Réguler la pression de l'avifaune sur le milieu aquatique et terrestre
- Réduire les obstacles visuels et physiques
- Réguler la pression de l'avifaune sur le milieu aquatique et terrestre
- Réduire les obstacles visuels et physiques

Patrimoniaux

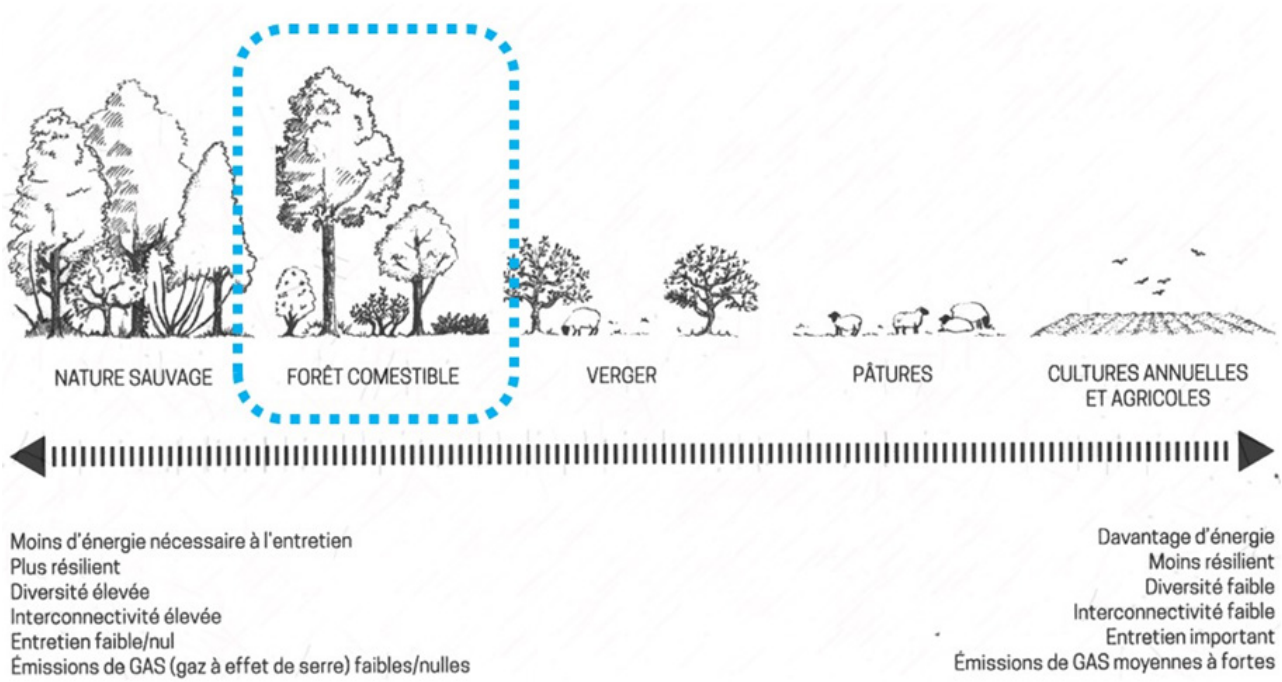
- Redonner aux équipements architecturaux identitaires [thermes, pavillon du lac, terrasse, cabane des sources, etc.] une place au sein de l'aménagement
- Valoriser l'histoire du lieu par une signalétique dédiée
- Les acteurs impliqués dans le projet

Le projet est une initiative du conseil de quartier Centre, il est piloté par les services Espaces verts, Urbanisme, Vie associative et Développement durable de la ville de Livry-Gargan. Le projet est soutenu par des acteurs et partenaires de la ville tels que des associations locales, le Conseil Départemental de la Seine–Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Les principaux acteurs impliqués ou ayant été impliqués dans le projet sont :

Le Conseil de quartier Centre ;

La ville de Livry-Gargan (Services Espaces verts, Urbanisme, Vie associative Développement durable) ;



A.E.I. ;

Artelia ;

Rubus ;

La Métropole du Grand Paris

La Région Île-de-France

L'Agence des Espaces verts

Le Département de Seine–Saint-Denis

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS, PROGRAMMES ET PARTENARIATS :

Le plan de développement du lac de Sévigné comporte plusieurs volets, chacun visant à atteindre les objectifs spécifiques du projet. Les volets principaux sont les suivants :

Espace-observatoire ornithologique : Partenariat avec la LPO

Selon le rapport de développement durable 2021 de Livry-Gargan, la ville a conclu une convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour la « labellisation Zone Refuge LPO du Lac de Sévigné » en tant que Refuge LPO. Ce programme permettrait ainsi à la ville de bénéficier de l'accompagnement de la LPO pour sauvegarder et mettre en valeur la biodiversité et les paysages locaux, adapter le projet d'aménagement en fonction des défis écologiques, impliquer les citoyens et valoriser l'engagement de la ville en faveur de l'environnement. En effet, l'accompagnement de la LPO inclurait un diagnostic de la biodiversité locale, une analyse des enjeux écologiques, la conception d'un plan d'action pour une gestion écologique des espaces verts, et la sensibilisation des citoyens entre autres. Les préconisations de la LPO devraient ainsi permettre à la ville d'optimiser l'aménagement du site du lac de Sévigné pour favoriser la biodiversité.

Le rapport stipule que, la convention, d'une durée de cinq ans (2022-2026), a un budget alloué de 16 834 €, dont une contribution de 2 000 € de la Région Île-de-France via le budget participatif écologique. La LPO assisterait la ville dans la mise en œuvre

d'actions de gestion respectueuses de l'environnement et réaliserait à terme, un bilan des actions menées. La ville indique ainsi s'être engagée – comme à l'accoutumée lors de la création de tel refuge – à créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages, à renoncer aux produits phytosanitaires chimiques, à réduire son impact sur l'environnement et à interdire la chasse sur le site[2]. Le projet est piloté par le service du Développement durable et implique également les services des espaces verts, de la vie associative, de l'urbanisme et du périscolaire.

Nous noterons ici qu'en l'état de nos connaissances, le Refuge LPO ne concerne qu'une fraction des abords du lac de Sévigné (parcelles 78 et 77, soit 620m² environ), des panneaux pédagogiques alertant sur les dangers de nourrir les oiseaux avec du pain ont été installés au premier trimestre 2023 par la LPO. À ce jour, ces panneaux semblant être les seuls éléments visibles découlant de ce partenariat sur le site.

Forêt-jardin comestible et butte de permaculture

Le projet consiste en la conception d'une forêt-jardin comestible, pensée avec une large palette de plantes comestibles à différentes hauteurs, y compris des arbres, des arbustes, des plantes vivaces herbacées et des herbes aromatiques.

Élaborée en concertation avec le conseil de quartier, qui avait initialement proposé l'installation d'une microforêt native, et sur la proposition du directeur des espaces verts, qui s'est particulièrement investi dans ce dossier, l'idée de créer une forêt-jardin en suivant la méthode de Martin CRAWFORD, expert britannique en agroforesterie, a été largement approuvée. Cette méthode permaculturelle comestible est plus qualitative et vise à maximiser les interactions mutuelles positives entre les plantes afin de maintenir la fertilité du sol par les plantes elles-mêmes. Elle utilise une arborescence diffuse pour aboutir à un système en bonne santé et productif en favorisant les îlots de fraîcheur. Ce projet vise à créer un système plus résilient, à minimiser l'énergie nécessaire pour entretenir le site, à augmenter la diversité et l'interconnectivité floristique, et à réduire l'entretien de la zone.

L'objectif du projet de conception d'une forêt-jardin comestible et d'une butte de permaculture est de créer un espace de découverte pour les usagers, qui leur permettra de mieux comprendre les concepts du développement durable et de l'agriculture urbaine. La forêt-jardin comestible doit être conçue comme un espace vivant, où les visiteurs pourront découvrir les différentes textures, couleurs et odeurs des plantes comestibles. Des panneaux explicatifs devront également être installés pour permettre aux visiteurs d'identifier les différentes essences végétales.

Il convient de noter que la zone ornithologique sera séparée de l'espace de culture afin de préserver la faune qui y vit. Une haie fruitière comestible sera également installée pour abriter les oiseaux et leur offrir de la nourriture.

Le bureau d'étude Rubus a été mandaté pour la réalisation de cette étude.

2 Ces engagements sont issus de la « Charte des Refuges LPO », notons que cette charte, comme l'indique la LPO sur son site internet « engage moralement le propriétaire ou le gestionnaire du terrain à protéger la nature sur celui-ci. Cette charte est commune aux particuliers, entreprises, collectivités et établissement. » et que la création du Refuge LPO ne remet pas en cause les droits sur la propriété, le propriétaire conservant la libre et entière disposition du bien et la jouissance de celui-ci. Il est enfin précisé que « L'agrément « Refuge LPO » n'a pas de valeur juridique. Il n'entraîne aucune plus-value du terrain concerné ni aucun statut de protection de celui-ci hormis le droit du propriétaire. »

Labellisation Nature 2050 : Programme de préservation de la biodiversité

Nature 2050 est un programme national d'action porté par CDC Biodiversité et le Fonds Nature 2050, qui vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique et à préserver la biodiversité. Le deuxième appel à candidatures lancé par CDC Biodiversité et la Métropole du Grand Paris a permis d'identifier sept communes, dont Livry-Gargan, pour des projets locaux d'adaptation au changement climatique basés sur la préservation et la restauration de la biodiversité urbaine. Le projet d'aménagement des berges du lac de Sévigné à Livry-Gargan a reçu un avis favorable définitif du jury et devrait bénéficier d'un soutien financier pour la réalisation des travaux, ainsi que d'un suivi écologique à long terme jusqu'en 2050.

LES ÉTAPES À VENIR

Les travaux réalisés

En mai-juin 2019, premières démolitions : 2 pavillons furent démolis.

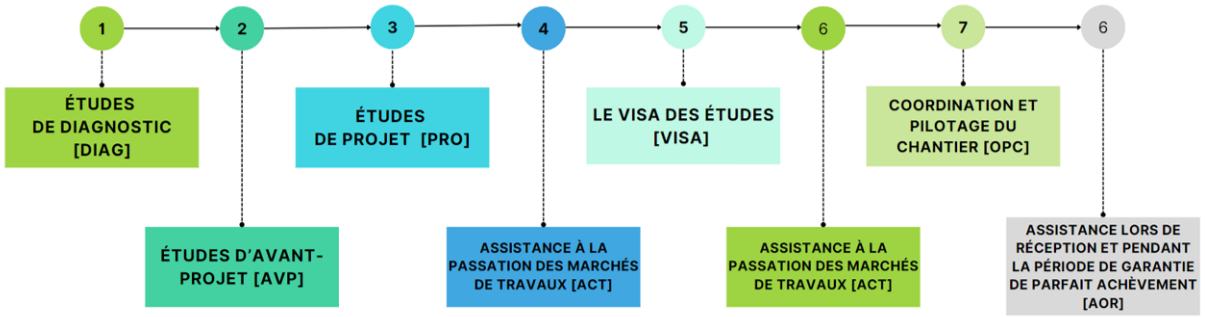
En 2021, une étude sur le curage et la faisabilité de l'aménagement est budgétée à 60 000 euros.

Les prochaines étapes du projet définies en mai 2022

Suivant la mission de maîtrise d'œuvre de 2022 pour les travaux de requalification du site conjointement attribué à A.E.I et d'Artelia, les prochaines étapes à venir se définissent ainsi :

- Les études de diagnostic (DIAG)
- Les études d'avant-projet (AVP)
- Les études de projet (PRO)
- L'assistance à la passation des marchés de travaux (ACT)
- Le visa (VISA) des études partiellement ou totalement réalisées par l'entreprise titulaire (ou les entreprises titulaires)
- La direction de l'exécution des marchés de travaux (DET)
- L'assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement [AOR]
- L'ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier (OPC)

Prochaines étapes du projet d'aménagement Sévigné définies en mai 2022



Livry Participatif 2023

Calendrier du projet défini en mai 2022 :

Suivant la mission de maîtrise d'œuvre de 2022, le calendrier du projet doit être organisé en secteurs dont les phases d'intervention s'étaleront sur les exercices budgétaires des années 2022 à 2024. Nous noterons que la phase dévolue à exercice budgétaire 2022 n'a pas encore démarré à date.

Phase 1 : travaux en 2022

Curage du lac

Phase 2 : travaux en 2023

Entrée de site

Promenade Est

Phase 3 : travaux en 2024

Promenade Ouest

Maison et placette des sources

Sanctuaire de biodiversité

Square Ahmed-Merabet



CONCLUSION, BILAN ET PERSPECTIVES AU 1ER TRIMESTRE 2023

Bilan du projet

Le projet de réaménagement du lac de Sévigné est un projet important et ambitieux toujours en phase d'étude, avec le lancement de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) avec pour objectif une amélioration de la qualité de vie des habitants. Bien que le lac ait longtemps été un lieu de détente et de loisirs pour les habitants de la ville, il a subi des dégradations au fil des années. Les prochaines étapes à venir sont la phase de diagnostic, les études d'avant-projet, les études de projet et l'assistance à la passation des marchés de travaux. Le projet a connu plusieurs phases d'errance avec des étapes d'aménagement maintes fois reportées. La mission de maîtrise d'œuvre de 2022 présentait un calendrier de réalisation des premiers travaux en 2022, avec le curage du lac, toutefois ce curage n'a toujours pas été effectué au troisième trimestre de 2023. Le projet d'aménagement du lac de Sévigné est porteur de plusieurs enjeux importants pour la ville de Livry-Gargan :

Amélioration du cadre de vie : la mise en valeur du lac de Sévigné permettra d'offrir aux habitants un lieu de promenade et de détente agréable et attractif, améliorant ainsi le cadre de vie.

Développement de la biodiversité : la création d'une forêt-jardin et d'un espace ornithologique favorisera le développement de la biodiversité, en offrant un lieu propice à la cohabitation entre l'homme et la nature.

Mise en valeur du patrimoine historique : la remise en état de la maison de la source et la mise en valeur du patrimoine historique permettront de faire découvrir aux visiteurs l'histoire et le patrimoine de la ville.

Valorisation de l'image de la ville : la mise en valeur du lac de Sévigné permettra de valoriser l'image de Livry-Gargan et de renforcer son attractivité.

En conclusion, le projet de réaménagement du lac de Sévigné est audacieux, les différentes phases d'étude et de réalisation du projet seront déterminantes pour sa réussite, et il est essentiel de tenir compte des enjeux environnementaux afin de proposer des solutions durables et respectueuses de l'écosystème du lac. L'objectif est de créer un espace naturel de qualité qui permette à tous les visiteurs de profiter du lac tout en préservant son écosystème fragile. Des efforts devront également être déployés pour rendre le site accessible aux personnes à mobilité réduite, afin que tout le monde puisse en profiter.

Lac de Sévigné et démocratie participative : Perspectives pour l'avenir

Le projet d'aménagement du lac de Sévigné, initié en 2015 par les conseillers de quartier et soutenu par des acteurs locaux et des partenaires de la municipalité tels que des associations locales, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France, est entièrement porté par la municipalité, qui a fait sienne ce projet ; ce qui est notable et à saluer. Nous noterons cependant que, depuis 2021, les conseillers de quartier ainsi que les habitants semblent avoir été délaissés dans la réalisation de ce projet avec une quasi absence de communication d'information et de documents entre le conseil de quartier et la municipalité. Les conseillers de quartier n'ont également pas été informés des derniers partenariats et détails du projet (AMO, Inventaire

LPO de la biodiversité, typologie des subventions, partenariat avec les acteurs institutionnels…). Ils ont été informés de manière similaire au grand public et dans une temporalité équivalente.

Considérant que la démocratie participative est un élément clé pour la réussite de tout projet d'aménagement urbain, car elle permet d'impliquer les parties prenantes, notamment les habitants et les utilisateurs de la zone, dans le processus de décision et qu'ils sont les premiers concernés par les changements dans leur environnement, leur avis doit être pris en compte pour garantir la pertinence du projet. Nous notons également que la communication entre les parties prenantes et les habitants est lacunaire, ce qui peut créer des frustrations et des malentendus. En outre, l'absence de consultation citoyenne et de participation active des habitants peut mettre en péril le succès du projet et compromettre la légitimité de la décision finale.

De quoi quelques perspectives peuvent se dégager : il semble nécessaire de rétablir la communication entre les conseillers de quartiers et la mairie, ainsi qu'avec les résidents de la zone concernée et, de manière globale, avec l'ensemble des habitants. La participation citoyenne doit être encouragée et facilitée à toutes les étapes du projet. La dernière réunion publique à ce sujet datant de plus d'un an et de nombreux acteurs s'étant greffés aux projets, l'organisation d'une nouvelle réunion dédiée semble éminemment souhaitable. Des consultations régulières et des canaux de communication ouverts pourraient être mis en place pour permettre aux habitants de s'exprimer et de contribuer à la décision finale.

En conclusion, le projet d'aménagement du lac de Sévigné est un exemple de la nécessité d'une démocratie participative dans les projets d'aménagement urbain. La prise en compte de l'avis des parties prenantes et la consultation citoyenne permettent de favoriser l'appropriation du projet par la population locale et d'optimiser la pertinence du projet retenu.



ANNEXE

Rapport d'orientations budgétaires 2018 : « *Par ailleurs, au-delà du fil rouge de l'Education, des projets ont été arrêtés sur les axes du Social, de la Jeunesse et de l'Environnement. Pour l'Environnement : […] aménagement du lac de Sévigné avec la création d'une zone de refuge ornithologique.* »

Budget principal de la ville — Budget primitif 2018 : « D*ans le secteur de l'habitat et de l'aménagement du territoire Nous allons réaliser nos plans d'aménagements sur les zones privilégiées : Le Centre-Ville avec le déplacement du square Josette Soulier et l'aménagement du parking. […] Le Parking Point S. Le lac de Sévigné en préparant le projet pour la PPI 2019-2020.* »

Budget principal de la ville — Budget primitif 2019 : « *En 2019, la Ville de Livry-Gargan accentuera son effort notamment : Côté espaces verts - L'aménagement du lac de Sévigné pour un montant de 200 mille € - Les jardins partagés au parc Lefèvre pour un montant de 200 mille € [sic]* »

Budget principal de la ville — Budget primitif 2020 : « *L'aménagement du Lac de Sévigné se poursuivra dans la suite des travaux de démolition opérés en 2019 et en coordination avec les associations locales* ».

Budget principal de la ville — Budget primitif 2021 : « *Des études seront engagées pour la réfection des étendues d'eau du Parc Lefèvre et du Lac de Sévigné .*

Le chapitre 20 d'immobilisations incorporelles augmente de 275 646€ dont, sur le compte 2031 d'études, de stationnement par le service Voirie (60 000€), préalable à travaux sur le lac du parc Lefèvre (60 000€) et sur le lac de Sévigné (60 000€), une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour mise en place de la Gestion de la Relation Citoyenne – GRC - (20 000€), et sur compte 2051 de logiciels, pour le même projet GRC (80 000€). […] Un accent sera mis sur le développement durable avec le recrutement d'un chargé de mission pour suivre et fédérer l'ensemble des projets Ville qui s'inscrivent dans l'agenda 21, tout en sensibilisant les Livryens au travers d'actions.

Le budget comprend le lancement d'études sur le curage des points d'eau du Parc Lefèvre et du Lac de Sévigné pour 120 000€, accompagné du fleurissement du quartier Gargan et de la replantation d'une centaine d'arbres ».

Rapport d'orientations budgétaires 2022 : « *Le développement de projets urbains paysager ne sera pas en reste avec l'aménagement des berges autour du Lac de Sévigné. Celui-ci verra une opération de réhabilitation et d'aménagement du site commencer par une opération de curage (350k€) et des études préalables (105k€). […] Opération de curage du lac de Sévigné : 350k€, études préalables à l'aménagement du site : 105k€* »

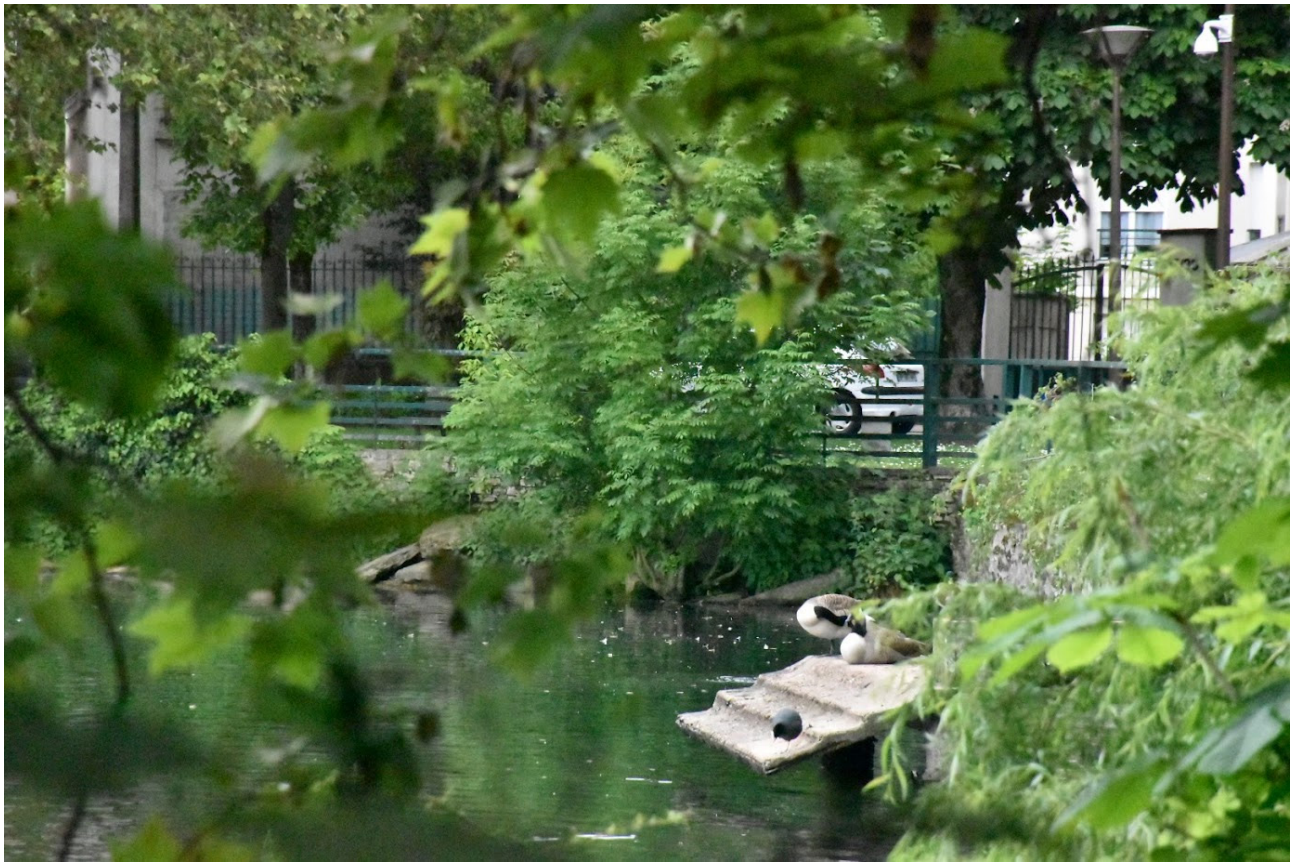
Budget principal de la ville — Budget primitif 2022 : « *Le chapitre 21 d'immobilisations corporelles s'élève à 9.379.159€ dont 854.000€ pour finaliser les préemptions lancées en 2021, on y trouve des opérations d'aménagement, de construction et d'entretien d'équipements, un terrain synthétique (1.200.000€), des travaux d'aménagement du site lac de Sévigné (350.000€). / dans le cadre de l'Agenda 21 "Horizon 2030" des études seront menées pour élaborer un Atlas de la Biodiversité Communale afin de sensibiliser et communiquer sur les enjeux de préservation de la biodiversité et des espaces*

verts. Celui-ci permettra le développement de projets urbains paysager avec l'aménagement des berges autour du Lac de Sévigné. Celui-ci verra une opération de réhabilitation et d'aménagement du site commencer par une opération de curage (350.000 €) et des études préalables (105.000 €). »

Procès-Verbal du Conseil municipal du10 février 2022 :

S. MANTEL, « *Le développement durable est inscrit dans nos grandes orientations 2019, avec cette étude sur la biodiversité communale qui nous permettra de sensibiliser et de communiquer sur les enjeux et la préservation de la biodiversité et des espaces verts, mais également l'aménagement des berges du lac de Sévigné avec un premier curage et des études à hauteur de 450 000 euros.* » « *Pour le lac de Sévigné, il y a eu un travail long, mené depuis quelques années sur le quartier centre avec des études, des réflexions, un cabinet d'études qui discute avec les conseillers de quartier pour un projet qui est encore en voie d'affinement sur la partie budgétaire, mais qui concrétise un travail de fond budgétaire et une participation financière. Ce n'est pas un budget participatif, c'est quand même une implication du début à la fin des conseillers de quartier.* »

P-Y. MARTIN : « *pour cette question, et me permettre de réaffirmer que ce projet du lac de Sévigné est un projet majeur de l'équipe municipale afin de valoriser le patrimoine communal. C'est un programme à long terme, je l'ai évoqué tout à l'heure quand je précisais qu'il y avait un travail de fond avec les conseillers de quartier. C'est en effet mené depuis 2015 avec, depuis 2021, l'appui d'un cabinet d'études pour permettre de mettre en place ce projet et répondre aux attentes des Livryens. Je me satisfais d'avoir eu, lors de cette réunion publique, plus d'une centaine de personnes présentes pour échanger tant*





sur les modes d'utilisation de cet espace que sur ce qu'il pouvait envisager en termes de requalification. Les échanges ont été très riches, très instructifs et très constructifs. Ce projet d'envergure entrera dans une deuxième phase avec le lancement d'une assistance à maîtrise d'œuvre qui va nous permettre de travailler après l'étude à l'écriture et l'ajustement sur le projet en fonction du retour et à la suite de cet ajustement, de pouvoir définir avec les différents lots qui sont nécessaires le prix exact de ce projet. Nous n'avons pas le prix exact. À travers le curage du lac qui doit être travaillé avec le Département, mais aussi avec l'Agence de l'eau en termes de finances, mais aussi un travail d'aménagement. Nous parlions d'ilots de fraicheur. Il y a différents moyens d'avoir des subventions de la Métropole, de la Région Île-de-France pour financer ce beau projet. Nous vous donnerons bien sûr plus d'informations sur le coût exact à la suite des différentes consultations, AMO et ensuite marchés publics, qui interviendront dans l'année 2022. Nous sommes vigilants aussi sur le coût, et peut-être que des ajustements seront faits si les coûts explosent. Quand nous aurons les bons chiffres, nous pourrons communiquer sur ces coûts et les financements.»

Procès-Verbal du Conseil municipal du 7 avril 2022 :

P-Y. MARTIN : « *L'un des grands projets est le Lac de Sévigné, avec un travail de concertation avec les conseils de quartier depuis 2015, ayant fait l'objet de réunions publiques ici même. Je pense que lors de la réunion publique, il y avait eu une adhésion des habitants pour trouver un équilibre entre la valorisation de ce patrimoine, la mise à disposition de cet espace aux Livryens. Il s'agit de notre objectif. Ce projet du Lac de Sévigné a été travaillé en concertation.* »

RÉFÉRENCES

Balleraud, L., & Brugeat, R. (2018). Propositions pour l'aménagement du Lac de Sévigné (p. 62) [Propositions]. Conseil de quartier Centre de Livry-Gargan.

Brugeat, R. (2022, janvier 10). Lac de Sévigné [Facebook]. Conseil de quartier Livry-Gargan Quartier Centre.

Conseil municipal de Livry-Gargan. (2022a). Procès-Verbal du 7 avril 2022 [Review of Procès-Verbal du 7 avril 2022, par P.-Y. Martin, S. Mantel, L. Trillaud, & F. Bitatsi-Trachet].

Conseil municipal de Livry-Gargan. (2022b). Procès-Verbal du 10 février 2022 [Review of Procès-Verbal du 10 février 2022, par P.-Y. Martin, H. Carratala, & M.-L. Hode].

Conseil municipal de Livry-Gargan. (2022c). Procès-Verbal du 15 décembre 2022 [Review of Procès-Verbal du 15 décembre 2022, par P.-Y. Martin, H. Carratala, & M.-L. Hode].

Conseil municipal de Livry-Gargan. (2022d). Procès-Verbal du 20 octobre 2022 [Review of Procès-Verbal du 20 octobre 2022, par P.-Y. Martin, S. Mantel, L. Trillaud, & F. Bitatsi-Trachet].

Lemaire, A. [Alexandre L. (2021, mai 29). Lac de Sévigné [Facebook]. Conseil de quartier Livry-Gargan Quartier Centre.

Martin, P.-Y. (2015). Agenda 21 (p. 56). Ville de Livry-Gargan.

Martin, P.-Y. (2022a, janvier). Réunion publique sur le projet d'aménagement du Lac de Sévigné. LG Mag, 209, 32.

Martin, P.-Y. (2022b, janvier). Réunion publique sur le projet d'aménagement du Lac de Sévigné (Ville de Livry-Gargan) [LG Mag]. https://www.calameo.com/read/001022119ab4044223c09

Meyer, R. (1984). Installation d'une brigade de Gendarmerie au Lac de Sévigné. France Magazine : Le Miroir de La Vie Locale, 1, 30.

Service Développement Durable. (2021). Rapport développement durable (No 1). Ville de Livry-Gargan.

Service Développement Durable. (2022). Rapport développement durable (No 2; p. 26). Ville de Livry-Gargan.

Ville de Livry-Gargan. (s. d.-a). Conseil de quartier du 8 novembre 2016. Conseil de quartier, Livry-Gargan.

Ville de Livry-Gargan. (s. d.-b). Conseil de quartier du 8 novembre 2016 [Compte-rendu].

Ville de Livry-Gargan. (s. d.-c). Conseil de quartier du 10 février 2021. Conseil de quartier, Livry-Gargan.

Ville de Livry-Gargan. (s. d.-d). Conseil de quartier du 29 septembre 2015 [Compte-rendu].

Ville de Livry-Gargan. (2015). Révision du PLU de Livry-Gargan. Atelier de travail, Livry-Gargan.

Ville de Livry-Gargan. (2018a). Budget principal de la ville—Budget primitif (p. 9).

Ville de Livry-Gargan. (2018b). Rapport d'orientations budgétaires (p. 16).

Ville de Livry-Gargan. (2019). Budget principal de la ville—Budget primitif (p. 11).

Ville de Livry-Gargan. (2020). Budget principal de la ville—Budget primitif (p. 16).

Ville de Livry-Gargan. (2021a). Budget principal de la ville—Budget primitif (p. 15).

Ville de Livry-Gargan. (2021b). Rapport d'orientations budgétaires (p. 34).

Ville de Livry-Gargan. (2021c, juin 24). Présentation de l'étude de préconisation pour l'aménagement du site du Lac de Sévigné. Atelier de travail, Livry-Gargan.

Ville de Livry-Gargan. (2021d, octobre 7). Aménagement de la zone refuge LPO du site du Lac de Sévigné. Budget participatif écologique de la Région Île-de-France.

Ville de Livry-Gargan. (2021e, octobre 8). Préserver et mettre en valeur la biodiversité du lac de Sévigné : Votez pour l'aménagement d'un Refuge LPO [Facebook]. Ville de Livry-Gargan.

Ville de Livry-Gargan. (2022a).

Budget principal de la ville—Budget primitif (p. 12).

Ville de Livry-Gargan. (2022b). Rapport d'orientations budgétaires (p. 39).

Ville de Livry-Gargan. (2022c). Marché public : Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification du site du Lac de Sévigné.

TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE DU LAC DE SÉVIGNÉ 5

Origines du lac 5
Utilisation du lac au fil du temps 6

POTENTIEL DU SITE ET ENJEUX POUR LA VILLE 7

Valorisation du patrimoine historique 7
Valorisation et restauration du patrimoine hydrologique 8
Valorisation et restauration de l'environnement naturel 9

HISTORIQUE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT 10

2015—2017 : Réflexions préliminaires et étude sondagière 10
2018 : Constitution d'un dossier de proposition par les conseillers du quartier Centre. 11
2019—2020 : Chantier de réaménagement avorté 12
2021 : Concertation et appel à un bureau d'étude 13
2022 : Publicité auprès des Livryens 16
2022—2023 : Plan de financement et lancement de l'AMO 16

PROJET DE DÉVELOPPEMENT 17

Objectifs du projet 17

PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS, PROGRAMMES ET PARTENARIATS : 18

Espace-observatoire ornithologique : Partenariat avec la LPO 18
Forêt-jardin comestible et butte de permaculture 19
Labellisation Nature 2050 : programme de préservation de la biodiversité 20

LES ÉTAPES À VENIR 20

Les travaux réalisés 20
Les prochaines étapes du projet définies en mai 2022 20
Calendrier du projet défini en mai 2022 21

CONCLUSION, BILAN ET PERSPECTIVES AU 1ER TRIMESTRE 2023 22

Bilan du projet 22
Lac de Sévigné et démocratie participative : Perspectives pour l'avenir 22

ANNEXE 24

RÉFÉRENCES 27

TABLE DES MATIÈRES 28

CONTACT

E-mail : livry.participatif@gmail.com

Site web : https://livryparticipatif.wordpress.com

© Livry Participatif 2023

Livry Participatif est un Laboratoires d'idées & Observatoire indépendant de la démocratie participative et des quartiers de Livry-Gargan, association loi 1901, enregistrée auprès de l'Insee comme appartenant au champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Créée le 20 novembre 2022, notre mission est de contribuer au débat public et à la démocratie participative au sein des quartiers de Livry-Gargan. Nous nous focalisons sur la création, la promotion et la présentation de rapports, d'études de terrain, de fiches, de notes de synthèse et de propositions concrètes. Notre objectif est également de favoriser les échanges et la concertation entre différents acteurs institutionnels, associations, habitants des quartiers et membres de l'association.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation sous Licence Creative Common (CC-BY-NC).

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette Oeuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Les copies, reproductions, distribution, citations intégrales ou partielles sont illicites sans attribution formelle de l'auteur et de l'éditeur. Les adaptation sont illicites sans attribution formelle de l'auteur ou de l'éditeur.

La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).

Co-directeurs de la publication : R. Brugeat, S. Flour, G. Mijouin,
Co-directeurs de la rédaction : R. Brugeat, S. Flour, G. Mijouin,

Direction artistique / Maquette / Composition / Photographie : R. Brugeat

Pilotage Urbanisme, Aménagement et Planification urbaine : S. Flour
Pilotage Développement durable / Sécurité routières / Santé : G. Mijouin
Pilotage Mobilitées / Environement / CADA / Archives et Histoire local : R. Brugeat

Aussi membres du comité de rédaction : S. Dimitrijevic / A. Krummenacher

Œuvres dans le domaine public :
- Cartes postales XXe ;
- Plan topographique du quartier Livry-Sévigné, 1861 ;
- La marquise de Sévigné vers 1665 par Claude Lefèbvre.

Association déclarée par application de la
Loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

RNA : W932 012 473 - Préfecture de la Seine-Saint-Denis
SIREN : 922 085 584 00014 - 105 Allée Lucien-Michard - 93190 Livry-Gargan



LIVRY PARTICIPATIF

OBSERVATOIRE INDEPENDANT
DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
ET DES QUARTIERS

livry.participatif@gmail.com

@livryparticipatif

#livryparticipatif

livryparticipatif.wordpress.com

1ER TRIMESTRE 2023